

Mars 2025

Organisation de la demi-pension

Certains cours peuvent se dérouler entre 11h40 et 12h25 ou entre 13h00 et 13h45.

M. Yvan Fragnière gère le Foyer (un self-service) dans nos murs

**les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis
de 11h40 à 13h00.**

La distribution des repas s'effectue en 3 services.

Le Foyer (label « Fourchette verte ») sert des menus variés, élaborés à l'aide d'une diététicienne. Ce label vise à développer un comportement alimentaire favorable à la santé et représente un gage de qualité pour l'établissement qui en est porteur (<http://www.fourchetteverte.ch>). Nous sommes partie prenante du projet « Cuisinons notre région, c'est quoi ? » ([\(1\) Cuisinons notre région, c'est quoi ? - YouTube](#)). Les menus se composent d'une assiette du jour (avec supplément), d'un buffet de salades et d'un dessert. Une assiette végétarienne est servie chaque jour. Les élèves trouveront des carafes d'eau à disposition sur les tables.

M. Yvan Fragnière se tient à votre disposition pour tout complément d'information (027/ 606.39.85 ou 078/891.01.50).

Organisation de l'étude

Les étudiants de 1^e et 2^e année inscrits régulièrement à la demi-pension, ou mangeant régulièrement en ville de Sion, sont tenus de fréquenter l'étude surveillée de 13h00 à 13h45, pour autant qu'ils n'aient pas cours entre 11h40 et 14h00.

Tarif annuel :	1 jour	CHF 30.-
	2-3 jours	CHF 50.-

L'inscription à l'étude s'effectue à la rentrée scolaire.

La direction du collège se tient à votre disposition pour tout complément d'information au (027/606.39.50).

La Rectrice :

R. Crettenand-Sierro

